

Rapport de rémunérations des mandataires 2021: exercice 2020

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0216.697.307
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Commune de Fernelmont
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Conseil Communal / Provincial/CPAS	10
Collège Communal / Provincial ou Bureau permanent	49
Commission ou comité spécial #1 - CCATM⁴	9
Commission ou comité spécial #2 - C.L.D.R	1
Commission communale de l'accueil petite enfance	2
Conseil consultatif des Aînés	1
Commission communale agricole	néant

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de commission

Membres du Conseil

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷ Indexée (index actuel : 1,7410 - index avant le 01/04/20 : 1.7069)	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions ⁹
Président(e) du Conseil	LICOT Pierre	4326,98 € brut annuel indexé ONSS : 0	jetons de présence : 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence. Le Président bénéficie d'un double jeton par séance		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Bourgmestre / Président(e) du Collège/ Président(e) du CPAS	PLOMTEUX Christelle	54.304,74 € brut annuel indexé dont 324,49 € ONSS	Traitement Bourgmestre +	Traitement uniquement – pas de jetons ou autre	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Collège Communal :

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

		50.093,60 € brut imposable	Pécule de vacances	rémunération perçue – CDLD		98 % Commissions (voir listes en annexe)
Présidente du CPAS – membre du Collège et Conseil	JAVAUX Pascale	2.163,49 € brut annuel indexé ONSS : 0	Montant des jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Collège Communal : 94 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevine	PARADIS Anne	34.132,14 € brut annuel indexé dont 97,64 € ONSS 31.702,51 € brut imposable	Traitement Echevins + Allocation de fin d'année + Pécule de vacances	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Collège Communal : 96 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevin	DETHIER Vincent	34.608,70 € brut annuel indexé dont 306,96 € ONSS 31.969,75 € brut imposable	Traitement échevin + allocation de fin d'année + pécule vacances	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 90 % Collège Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevin	SOMVILLE Maxime	34.608,70 € brut annuel indexé dont	Traitement Echevins + allocation de fin		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 90 %

		306,96 € ONSS 31.969,75 € brut imposable	d'année + pécule vacances			Collège communal 92% Commissions (voir listes en annexe)
Echevin	DELATTE Didier	31.093,20 € brut annuel indexé dont 0€ ONSS 28.761,21€ brut imposable	Traitement Echevins		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Collège communal 98% Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	RENNOTTE Philippe	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	TARGEZ Marc	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	HOUBOTTE Louis	1.945,86 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 90%

		+ 200 € annuel brut imposable	213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence + jetons CCATM 25 € brut non indexable			Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	HENQUET Laurent	1.732,50 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 80 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	HUBERTY Nicolas	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)

Conseillère	MOTTE Mélanie	1.523,41 € annuel brut indexé ONSS : 0 + 0 €	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence + Jetons CCATM 25 € par séance brut et non indexable		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 80 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	DORVAL Andy	1.297,24 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 60 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseillère	DESMEDT Francine	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0 +	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence +		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)

		200 € brut imposabe	CCATM 25 € brut non indexable par séance			
Conseiller	DELNEUVILLE Grégoire	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	LAMBERT Louis	2.163,49 € annuel brut indexé ONSS : 0 + 175 € brut imposable	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence + CCATM 25 € brut non indexable par séance		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	LELOUP Michaël	1.292,97 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 60 % Commissions (voir listes en annexe)

			indexé/jeton de présence			
Conseillère	HENRARD Anne-Caroline	1.079,61 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil communal : 5/5 soit 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseillère	BOURGEOIS Géraldine	652,89 € annuel brut indexé ONSS : 0	Jetons de présence 213,36 € avant le 01/04 et 217,62 € après le 01/04 en brut indexé/jeton de présence		Voir liste en annexe	Conseil communal : 4/4 soit 100 % Commissions (voir listes en annexe)

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting